**MINISTÈRE
DU TRAVAIL, DE LA SANTÉ,
DES SOLIDARITÉS
ET DES FAMILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La Ministre

Paris, le 13 JUIN 2025

Nos Réf. : D-25-011337

Mesdames et Messieurs les secrétaires généraux des organisations syndicales du Ministère,

Lors du groupe de travail le 22 mai dernier portant sur les élections professionnelles dont le scrutin est prévu au mois de décembre 2026, un état des lieux des possibilités ouvertes en termes de cartographie des instances de dialogue social et plus particulièrement des comités sociaux d'administration ministériels, vous a été présenté par la direction des ressources humaines.

Au regard de ces éléments, vous avez bien voulu faire part de vos positions sur la cartographie des instances de dialogue social.

Après examen, j'ai souhaité, en vue des élections à venir, maintenir le principe d'un comité social d'administration ministériel et d'une formation spécialisée pour chacun des deux secteurs actuels. La cartographie des actuelles commissions paritaires demeure donc inchangée.

J'ai ainsi demandé à la Secrétaire Générale et à la Directrice des Ressources Humaines de préparer un projet de décret en Conseil d'Etat prévoyant le maintien des deux comités sociaux d'administration ministériels par dérogation aux règles du code général de la fonction publique.

Les comités sociaux d'administration ministériels actuellement compétents seront naturellement saisis pour avis sur ce projet de décret.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les secrétaires généraux, l'assurance de ma considération la meilleure

**Catherine VAUTRIN**

Adresse postale
14 avenue Duquesne
75350 PARIS 07 SP

Le traitement des données est nécessaire à la gestion de la demande et entre dans le cadre des missions confiées aux ministères sociaux.
Conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD), l'intervenant peut exercer ses droits à l'adresse ddc-rgpd-cab@ddc.social.gouv.fr ou par voie postale.
Pour en savoir plus : https://travail-emploi.gouv.fr/ministere/article/donnees-personnelles-et-cookies, https://sante.gouv.fr/ministere/article/donnees-personnelles-et-cookies, https://solidarites.gouv.fr/donnees-personnelles-et-cookies

**Envoi à :**

Mesdames Ingrid Clément et Céline Léon, Monsieur Philippe Scarfogliero, secrétaire générale de la fédération nationale, secrétaire national secteur affaires sociales et secrétaire fédérale CFDT-Interco,
Messieurs Mamadou Sow et Mathieu Marcinkiewic, secrétaire général et secrétaire général adjoint CFDT-SYNTEF,
Madame Cécile Clamme, secrétaire nationale CGT travail,
Monsieur Hervé Droal, secrétaire général SMAST-CGT,
Monsieur Olivier Miffred, secrétaire général SNASS-CGT,
Monsieur Vadim Hosejka et Monsieur Laurent Lefrançois, secrétaire général et secrétaire général adjoint FO-TEFP,
Monsieur Juan Navarro et Madame Rose-Marie Hamza, secrétaire général et secrétaire générale adjointe FO – SNPASS,
Mesdames et Messieurs Stéphanie Hude, Branislava Katic, Olivier Deblonde, Jean-Bernard Le Gaillard, Jean-Marie Scheer, secrétaires nationaux SNUTEFE-FSU,
Madame Sarah Aknin et Monsieur Damien Coulbeaut, co-secrétaires nationaux SUD-TAS,
Messieurs Pascal Leprêtre Jacques Raimondeau et Jean-Pierre Sévère, secrétaire général et secrétaires généraux délégués UNSA Santé-Cohésion sociale,
Monsieur Serge Parra, président UNSA ITEFA